

question, oh, bien faiblement, dans le temps que j'occupais son siège. Je défendais la Société Radio-Canada contre tant d'attaques à ce moment là que je n'avais pas beaucoup d'occasions de faire valoir mes propres problèmes. Maintenant, étant un observateur indépendant, je demande au ministre s'il soulignera à ses fonctionnaires de la Société Radio-Canada, du moins en passant, qu'ils devraient nous dire si le soleil brille à Halifax ou si on entend le tonnerre à Saint-Jean, ou quelle est la situation, et aussi ce qui se passe au Tennessee, et en Louisiane.

L'hon. M. Pickersgill: Je puis dire à l'honorable député qu'il neigeait ce matin à Digby-Annapolis-Kings, car il m'est arrivé de parler à quelqu'un au téléphone et de m'enquérir. Je puis dire qu'il neigeait également à Yarmouth. Je ne sais pas si c'était à sept heures ce soir. Je parle simplement à titre de député élu au Parlement en disant, sans faire aucune allusion politique, que c'est, je pense, un manquement déplorable de la part de la Société Radio-Canada. Je m'associe à l'honorable député de Digby-Annapolis-Kings pour m'attaquer de façon non partisane à cette lacune—si on peut s'attaquer à une lacune—de la Société Radio-Canada.

M. Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur le président, il est une question que j'aimerais poser au ministre, avec votre permission, si c'est le bon temps. Je l'aurais formulée plus tôt, mais j'ai laissé le crédit 15 être adopté. Pourrait-il nous dire si le personnel des interprètes fait partie du personnel des traducteurs relativement à l'augmentation de traitements qu'il a mentionnée aujourd'hui?

L'hon. M. Pickersgill: Pourvu que ceci ne soit pas considéré comme un précédent, car je ne crois pas que les prévisions budgétaires de la Société Radio-Canada aient encore été adoptées, je puis dire à l'honorable député, et avec plaisir, qu'ils en font partie. Je pourrais peut-être même donner quelques renseignements gratuits. Grâce à un certain nombre de questions qui ont été posées à la Chambre au cours de la session, j'ai reçu un flot continu de lettres de gens qui veulent être interprètes ou traducteurs. J'envoie ces lettres non pas à la Société Radio-Canada mais à la Commission du service civil, et j'espère que tous les candidats sont aussi bien qualifiés qu'il semble.

M. Peters: Le ministre pourrait-il indiquer l'ampleur de l'augmentation?

L'hon. M. Pickersgill: Grâce à mon secrétaire parlementaire, le ministre de la Justice, on me dit qu'elle est de \$300 pour les classes inférieures et de \$800 pour les classes supérieures, rétroactivement au 1^{er} juillet.

M. Knowles: Monsieur le président, nous avons entendu bien des rumeurs de remaniements ministériels. Nous ne savions pas qu'il y aurait celui-là.

(Le crédit est adopté.)

M. le président: Cela termine l'étude des crédits du secrétaire d'État.

L'hon. M. Pickersgill: Qu'on me permette de remercier les honorables représentants des deux côtés de la Chambre qui ont fait montre de tant de bienveillance à mon égard; certains d'entre eux ont même oublié que je n'étais pas aussi aimable quand je siégeais de l'autre côté.

L'hon. M. Churchill: Nous avons fait un effort sérieux.

L'hon. M. Pickersgill: Je serais heureux d'agir au nom du ministre du Nord canadien comme il a été convenu au moment où le crédit a été réservé, à la demande de l'honorable représentant de Winnipeg-Sud-Centre, afin de permettre à l'honorable député du Yukon de prononcer un discours.

NORD CANADIEN ET RESSOURCES NATIONALES

75. Direction des régions septentrionales

Administration, y compris l'autorisation de faire des avances recouvrables pour services rendus pour le compte du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et du gouvernement du Territoire du Yukon, \$1,092,800.

M. Nielsen: Je remercie le comité d'avoir réservé l'adoption de ce crédit pour me permettre de prendre la parole. Je faisais partie d'un comité de la Chambre quand on a étudié ces prévisions budgétaires et c'est pourquoi je ne pouvais être ici. Je n'ai pas l'intention de parler longuement. J'avais rédigé un discours bien plus long, mais j'attendrai une autre occasion pour le prononcer. Si je le voulais, mes observations pourraient sentir la polémique ou l'esprit de parti, mais je sais que le comité n'a pas l'intention de se livrer ce soir à une argumentation philosophique.

Je regrette que le ministre soit absent, car j'avais beaucoup de choses à lui signaler. Je parlerai simplement des questions les plus importantes pour le Yukon afin qu'il puisse en prendre connaissance à son retour à Ottawa. Tout d'abord, la question la plus importante, c'est la prise en mains de la route de l'Alaska par le ministère des Travaux publics. Une résolution qui figure à la page 57 des déclarations de principe de la Chambre de commerce du Canada pour 1963-1964 préconise le pavage de la route de l'Alaska et une résolution semblable avait été adoptée dans la province du ministre par la Chambre de commerce de la Colombie-Britannique.